

M. Fleming: Je suis heureux d'entendre ce que dit le ministre, car si je me rappelle bien, il exprimait des doutes, il y a un an environ, sur l'à-propos de maintenir l'exposition.

Le très hon. M. Howe: Le motif en était le manque d'intérêt manifesté par les exposants canadiens. Ils étaient plus nombreux la première année que les années qui ont suivi et j'estimais que rien ne justifiait plus une exposition déficitaire, dans l'intérêt d'exportateurs étrangers. J'avais déclaré que nous ferions l'essai encore un an et que si les exposants canadiens ne témoignaient pas d'un intérêt beaucoup plus marqué qu'au cours des deux dernières expositions, il était probable que nous laisserions tomber la chose. Autrement dit, il faut que ce soit une exposition dont les effets se fassent sentir dans les deux sens; les acheteurs étrangers doivent pouvoir contempler des marchandises canadiennes et les acheteurs canadiens, voir des produits en provenance de l'étranger. Il est étrange que lorsqu'on a laissé prévoir que l'exposition pouvait ne plus avoir lieu, toutes les organisations canadiennes protestèrent énergiquement, y compris des organisations que je croyais n'être que médiocrement intéressées à l'affaire. Elles plaidèrent chaleureusement en faveur du maintien de l'exposition.

M. Macdonnell (Greenwood): Ont-elles pris des stands?

Le très hon. M. Howe: Apparemment.

M. McLure: L'administrateur de la Foire commerciale internationale du Canada et le directeur des expositions ne sont-ils qu'une seule et même personne?

Le très hon. M. Howe: Oui.

M. McLure: Il touche donc ces \$2,000 en plus de son autre traitement? Le directeur touche \$9,000; si lui et l'administrateur ne font qu'un, ce sont là 2,000 dollars supplémentaires?

Le très hon. M. Howe: Ma réponse était inexacte. M. Bannerman est directeur de la division des expositions. Il s'occupe de toutes les foires, y compris la foire commerciale. M. Hoffman est administrateur de la foire commerciale canadienne internationale, dont il s'occupe exclusivement.

M. Fleming: M. Bannerman est un fonctionnaire très compétent.

Le très hon. M. Howe: C'est notre avis.

M. Catherwood: Le ministre peut-il me dire si le ministère prend des dispositions en vue d'encourager les industriels canadiens à ex-

[Le très hon. M. Howe.]

poser à cette foire. J'ai assisté à la foire des deux dernières années. Je pense que c'est un excellent endroit pour faire de la réclame aux produits du Canada. Comme les acheteurs de l'étranger se rendent à la foire, nous devrions exhorter nos fabricants à y exposer. Le ministère a-t-il pris des dispositions pour les y encourager?

Le très hon. M. Howe: Oui, nous avons demandé aux organisations internationales de propager l'idée d'exposer à la foire. Puis, nous avons procédé comme nous ne l'avions jamais fait jusqu'ici: nous avons eu recours à des vendeurs. Il s'agissait d'hommes qui pouvaient consacrer quelque temps à ce genre de travail, comme des directeurs de banque à la retraite. Nous les avons rémunérés. Ces gens sont au courant des affaires et sont connus des sociétés canadiennes auxquelles ils pouvaient signaler les avantages d'exposer à la foire. Ces vendeurs ont accompli du très bon travail. C'est grâce à ces efforts spéciaux de vente, je pense, que l'espace occupé à la foire par les exposants canadiens a plus que doublé.

(Le crédit est adopté.)

Division des standards—

449. Administration, y compris l'application de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux, \$113,359.

M. Herridge: A propos de ce poste, je ne suis pas certain sous quelle rubrique en particulier ils figurent, mais la division des standards prévoit un certain nombre d'inspecteurs des standards. Ces hommes exécutent-ils du travail relatif à la loi, c'est-à-dire est-ce qu'ils voient à l'application de la loi canadienne des étalons et normes. Le ministre peut-il nous donner une idée du travail accompli à cet égard?

Le très hon. M. Howe: Oui; le travail relatif à l'établissement de standards nationaux est en cours mais il est nécessairement lent. Il faut nous assurer que le standard en est un que le commerce et les acheteurs vont accepter. Un certain nombre de standards ont été établis; la loi sur le poinçonnage des métaux précieux entre naturellement dans ces cadres. On réussit tous les jours à augmenter le nombre de produits qui peuvent être vendus et achetés portant la marque des standards canadiens.

M. Wright: Le ministre peut-il nous donner une idée du nombre d'articles qui sont maintenant standardisés?

Le très hon. M. Howe: Il y a la bonneterie, les vêtements de fourrures ou garnis de fourrures; les butyromètres Babcock; la térében-